



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les industries électroniques : une filière à développer urgemment et une gouvernance de filière à redéfinir

À l'occasion de la présence d'Agnès Pannier-Runacher, Ministre déléguée chargée de l'Industrie, ce matin, dans l'entreprise de microélectronique Soitec (38), en vue de la signature de l'avenant du contrat de la filière Industries électroniques, la CGT a tenu à s'exprimer sur les enjeux de la filière qui impactent l'ensemble du tissu industriel et l'appareil productif (voir déclaration en annexe).

Cette expression participe de la bataille de la CGT pour la reconquête industrielle, condition indispensable au développement économique de notre pays, à sa souveraineté, à l'élévation des garanties sociales et à la transition écologique.

Dans ce cadre, la gouvernance des Comités stratégiques de filières (CSF) doit être revue pour prendre en compte les intérêts de l'ensemble des acteurs des filières et non ceux des seuls principaux donneurs d'ordre.

Les CSF doivent axer leur réflexion sur l'enjeu des relocalisations et des coopérations industrielles à développer à l'échelle européenne, comme le démontrent les difficultés actuelles accentuées par la pandémie, notamment en termes d'approvisionnement.

Montreuil, le 4 mars 2021

Annexe

Déclaration de Fabrice Lallement, Représentant CGT au Comité stratégique de Filière Electronique et Franck Perrin, Représentant CGT au Comité Stratégique de Filière Santé

La CGT affirme que le CSF doit se donner enfin les moyens de construire une réflexion poussée sur les grands axes permettant de relocaliser une partie de notre filière qui aille plus loin que les travaux actuellement menés au sein de l'instance dont les perspectives sont conservatrices et souvent basées sur les stratégies élaborées par les seuls grands acteurs en place.

L'actualité est suffisamment chargée avec la crise sanitaire et ses conséquences associées, la pénurie sur les composants et la fuite récente de données médicales de patients français pour que nous soyons toutes et tous à la hauteur des enjeux.

Le positionnement transverse de « l'industrie électronique » au sens large vis-à-vis de l'ensemble des filières nécessite des investissements conséquents pour garantir une souveraineté qui nous fait actuellement défaut, que ce soit à l'échelle nationale ou européenne. Pour une fois, nous ne pouvons que partager les dernières déclarations de Monsieur Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, dénonçant notre manque d'indépendance sur cette filière stratégique.

Mais, les déclarations d'intention ne suffisent plus et nous devons être en mesure de construire de nouveaux projets concrets pour faire face à la situation. Dès lors, il est incompréhensible que le Président du CSF des industries électroniques apparaisse aujourd'hui comme étant plus apte à défendre les intérêts de son entreprise, STMicroelectronics, fleuron européen du semiconducteur, que de promouvoir une dynamique entre l'ensemble des acteurs de toute la filière dont les intérêts sont pourtant très majoritairement convergents.

Donnons un exemple concret : pourquoi le Président du CSF n'a-t-il pas promu un partenariat avec les acteurs de la filière en aval « Industries et Technologies de la Santé » pourtant demandeurs ? Reconstruire une filière souveraine des composants et de l'assemblage nécessaires aux équipements médicaux n'est-il pas une priorité donnée par le gouvernement ?

Rappelons que la filière électronique intègre non seulement la microélectronique mais également la sous-traitance et l'assemblage ; la construction de la Présidence de l'instance a d'ailleurs été initialement pensée en ce sens. Dans les faits, le déséquilibre au sein de la gouvernance est patent au profit du secteur amont des semi-conducteurs de STMicroelectronics, le plus créateur de richesse, qui est également le plus subventionné par l'État et le moins en difficulté actuellement. Une gouvernance tournante serait de nature à corriger ce dysfonctionnement manifeste. Enfin, l'élaboration de règles de fonctionnement basées sur la consultation démocratique (vote) des membres du bureau pour les prises de décision permettrait à des visions alternatives de s'exprimer et de pouvoir émerger de nos échanges souvent riches.

Nous vous proposons, dès à présent et pour chacun des trois grands secteurs de notre filière, d'établir une cartographie des « forces en présence », des besoins et des lacunes actuelles. Il est nécessaire d'identifier les besoins de la politique publique (santé, transport, télécommunication, etc) afin de relocaliser la production de manière à générer une autonomie et des synergies favorables pour l'emploi et les connaissances.

Voici néanmoins quelques premières pistes de réflexion :

1. Les composants

Pour ce secteur, le plus capitalistique et très concurrentiel, le périmètre européen (intra et extra UE) nous semble le plus pertinent pour envisager les investissements massifs à même de rattraper le retard accumulé, en particulier sur les dernières générations de composants. Ainsi, la dépendance créée sur la partie logique (microprocesseurs et mémoires en particulier), suite à l'abandon d'acteurs européens clés, constitue une fragilité de la filière qui peut s'avérer critique vis-à-vis des États-Unis et surtout de l'Asie (indépendance, sécurité, etc.) dans un contexte d'instabilité. Thierry Breton, commissaire européen, reconnaît lui-même la nécessité de doter l'Europe d'une fonderie sur son territoire pour produire les prochaines générations de puces les plus avancées et doubler sa capacité actuelle de production (passer de 10% à 20% du marché mondial).

L'Europe dispose en son sein de points forts :

- matériaux semi-conducteurs avec Soitec (France) et Siltronic (Allemagne) [attention en cours de rachat par une entreprise taïwanaise] ;
- conception et production de composants avec STMicroelectronics (France, Italie, Malte), Infineon, Global Foundries (Allemagne), X-Fab, Siemens Mentor Graphics ;
- architecture des microprocesseurs avec ARM (Grande Bretagne) ;
- lithographie avec ASML (Pays Bas), pompes à vide avec Pfeiffer (Allemagne), implantation IBS (France) ;
- recherche technologique avec le LETI-LITEN/CEA (France), l'Institut Fraunhofer (Allemagne), IMEC (Belgique), centre de recherche de Eindhoven (Pays-Bas) ;
- recherche système/ IA /cryptographie avec l'INRIA.

Il y a donc beaucoup d'éléments pour constituer un projet de coopération de recherche et de développement industriel à l'échelle européenne.

2. L'assemblage et la sous-traitance électronique

Ce secteur a été mis à mal en France, entre autres, par des politiques agressives de mise en concurrence des donneurs d'ordres, les principales conséquences sont les suivantes :

- manque d'investissements pour les grands et moyens volumes : portables, serveurs, auto, etc. ;
- manque de composants clés en particulier pour les circuits imprimés.

La création d'un ou plusieurs consortiums français (éventuellement européens), afin de fédérer les nombreux besoins puis de mutualiser les investissements, permettrait d'atteindre les tailles critiques nécessaires pour envisager des relocalisations d'ampleur. Cette démarche doit s'appuyer sur les acteurs de la sous-traitance déjà présents en France.

3. Les industries clientes de l'électronique (en aval) : automates, machines spéciales, équipements médicaux, automobile, systèmes du bâtiment, etc.

Il s'agit ici de faire le lien avec les CSF des industries en aval afin d'identifier les besoins nécessaires en composants et cartes électroniques et de créer des projets communs permettant de reconstruire des industries souveraines des composants au systèmes.

La France ne peut plus compter uniquement sur les équipementiers allemands, américains, japonais et maintenant chinois pour son industrie. Ce constat est en particulier vrai pour son industrie électronique qui aurait besoin d'un centre de compétences et de fabrication d'équipements dédiés financé par le plan de relance et à disposition des sous-traitants électroniques français.

L'accélération de la numérisation dans tous les domaines implique de construire un lien fort entre l'industrie électronique et ses industries en aval, sous peine de laisser les grands acteurs étrangers menacer les industries françaises en prenant de l'avance via la disruption induite par la maîtrise de ces technologies.

4. La formation et le développement des compétences

Aujourd'hui, de nombreux métiers manquent de main-d'œuvre qualifiée (ex : implantation de composants, assemblage automatique, procédés et maintenance en salle blanche, etc.).

Il sera nécessaire d'associer au plan d'investissement de la filière un plan de développement des compétences ambitieux.

Nous proposons, par exemple, la création d'une école de techniciens bac+3 et de formation continue à destination des opérateurs, à Grenoble, pour les activités de salle blanche en pleine expansion.